élève favori de Benvenuto Cellini (1), ni pour Girolamo della Robbia (2).

Nous venons simplement faire connaître une charte restée enfouie dans l'une des collections de la Bibliothèque impériale. Le hasard nous l'a mise sous la main, et elle nous a semblé digne de l'impress on. Elle établit en effet d'une manière certaine l'existence d'une fai rique de faïence sous le règne de Henri II; cette fabrique, fondée par des artistes venus d'Italie, remonterait même aux dernières années du règne de François I^{er}.

Mais d'abord précisons la date des autres fabriques francaises. Celle de Rouen, dont M. Pottier nous promet l'histoire, et dont son riche cabinet lui fournira les plus beaux types, était en pleine prospérité en 1542. C'est de cette ville que sont datés les pavés du châ eau d'Ecouen, aux armes des Montmorency, et représentant le dévouement de Curtius

- (4) Voici ce que dit d'Ascanio M. Tainturier : « Un concours « de circonstances favorables nous permettra de considérer As- « canio comme l'auteur du service de Henri II, en attendant que « la découverte de documents nouveaux viennent contredire ou « affirmer cette attribution. » Tainturier, Notice sur les faïences du XVI siècle, dites de Henri II.
- (2) Voir la notice de M. Delange sur Jérôme della Robbia. Voir aussi le recueil de toutes les pièces connues jusqu'à ce jour de la faïence française, dite faïence de Henri II et de Diane de Poitiers, par MM. Henri et Carle Delange. Dans le texte de cet ouvrage, édité avec tant de luxe, et dont les planches sont si habilement, si artistement traitées, M. Delange plaide de nouveau la cause de Girolamo della Robbia, que M. le comte de Laborde, avec son autorité habituelle, avait combattue dans sa savante histoire du château de Boulogne. Voir encore le curieux article de M. le comte Clément de Ris sur les faïences de Henri II, dans la Gazette des Beaux-Arts.